



International Crisis Group met en garde sur l'apparente sortie de crise à Madagascar. Les mêmes causes pourraient produire les mêmes effets. La Grande île ne sera pas sortie d'affaire, estime l'ONG, tant que les dirigeants ne se seront pas attaqués aux racines de l'instabilité politique du pays. Plusieurs éléments pointés du doigt par l'organisation attesteraient de la fragilité du système politique. « *Sans une transformation fondamentale pour répondre aux défis structurels, la période actuelle ne sera que le calme avant l'inévitable tempête* », prévient-elle.

1^{er}-Mai sous haute surveillance mais dans le calme. Le gouvernement avait annoncé que toute manifestation non autorisée serait neutralisée. Les syndicalistes ont dû se contenter de lieux de rassemblement fermés. Un dispositif de sécurité très important a dissuadé toute velléité de manifestation publique.

Une exceptionnelle agitation sociale a marqué la période. Des mouvements de grève ont affecté de nombreux secteurs, parmi

lesquels la justice (greffier, agents pénitenciers), l'éducation nationale, les inspecteurs et contrôleurs du travail, Air Madagascar, la Jirama... Le Sekrima (syndicat des chrétiens malgaches) a déclaré que le code du travail en vigueur à Madagascar est obsolète. L'Alliance des fédérations et des organisations syndicales (Afo sendikaly) a déposé plusieurs plaintes auprès du Bianco : l'une à l'encontre d'une personnalité proche du chef de l'Etat pour corruption, les autres pour dénoncer des marchés conclus sans appels d'offres. La plateforme a menacé le gouvernement de lancer un mot d'ordre de grève générale. Parmi les nombreux griefs mis en avant : la mauvaise gouvernance, les trafics de bois de rose, les détournements de deniers publics, les marchés fictifs, l'abandon de la compagnie Air Madagascar au profit de sociétés privées. Les revendications sociales ont bénéficié du soutien de personnalités politiques proches d'Andry Rajoelina, parmi lesquelles le sénateur Lylison, ex-codirigeant de la FIS sous la Transition. Afo sendikaly a tenté d'élargir son action en mettant en place le mouvement citoyen MMKT (Malgaches luttant contre la Corruption et l'illégalité).

La psychose des « actes de déstabilisation » s'est emparée du pouvoir. Sept jeunes manifestants ont été arrêtés dans un quartier de la capitale pour avoir dressé des barricades et lapidé la police. Le nom du sénateur Lylison a été évoqué comme pouvant être à l'origine de ces troubles. Par le biais d'une intervention téléphonique, Andry Rajoelina a appelé ses supporters à se préparer à reprendre le pouvoir. Un discours empreint d'allusions et de sous-entendus, prononcé depuis sa résidence française à l'occasion de l'anniversaire de son parti, le TGV. Selon la rumeur, l'ancien chef de la Transition s'apprêterait à rentrer au pays. « *Le scénario d'une 'transition bis' serait-il ainsi imminent ?* », s'est interrogé *La Dépêche*. Un parti politique a déposé au palais présidentiel une demande de démission du chef de l'Etat. Le parti Freedom de Lalatiana Rakotondrazafy a lancé un appel aux députés pour qu'ils saisissent la HCC en vue de la déchéance du président de la République. Des incendies suspects dans la capitale ont été mis sur le compte d'une tentative de déstabilisation par Marc Ravalomanana. La radio et le TV d'Etat ont bénéficié d'une surveillance renforcée suite à des rumeurs de coup d'Etat. « *L'Etat va prendre ses responsabilités* », a annoncé Hery Rajaonarimampianina depuis Singapour, face aux menaces supposées de déstabilisation.



Antananarivo « ville morte ». Le sénateur Lylison a lancé un appel à une opération « *ville morte* » sur des médias privés de la capitale, annonçant que les partisans de cette opération de « *vigilance citoyenne* » vont descendre brûler des pneus dans les quartiers. La menace a été mise à exécution mais a rapidement tourné court. Le lendemain à l'aube, un important contingent des forces de l'ordre, armé et cagoulé a procédé à une minutieuse **perquisition de la résidence du sénateur Lylison**. Une mesure d'interdiction de sortie du territoire et de la capitale a été prise à son encontre. « *Appeler à une ville morte au moment où le pays est en voie de conclure les dossiers de financement avec le FMI est un délit* », a lancé le premier ministre, qui estime que le mot d'ordre visait à semer le trouble, à déstabiliser le pouvoir et à faire obstacle à l'attribution de la « *Facilité élargie de crédit* » promise à la Grande île. Le président du Sénat a déclaré que Lylison de Roland a été pris en flagrant délit et qu'à ce titre son immunité parlementaire était automatiquement suspendue. Christine Razanamahasoa, député Mapar et ancienne ministre

de la justice sous la Transition, a déclaré que la liberté d'expression des élus était bafouée. La perquisition conduite au domicile de Lylison de René a été suivie par une **perquisition de 6 heures de la résidence de l'homme d'affaires Mamy Ravatomanga**, conseiller officieux d'Andry Rajoelina. Soupçonné de blanchiment d'argent et de trafic de bois de rose, le chef d'entreprise avait déjà fait l'objet d'une interdiction de sortie de territoire en 2015. Son nom est également cité par la presse dans l'affaire des rondins de bois de rose saisis à Singapour. Il figure enfin dans la liste des « *Panama papers* ». Plusieurs fois inquiété, le PDG du groupe Sodiat n'a jamais été arrêté. 500 salariés du groupe ont observé un sit-in pour attirer l'attention sur le « *mauvais traitement à l'encontre des opérateurs Malgaches* ». Ils redoutent que le groupe soit otage de la politique et connaisse le même sort que Tiko en 2009. **Le domicile de Franck Legrand, binational propriétaire d'un célèbre restaurant, a été perquisitionné à son tour.** Une importante équipe de la brigade criminelle, armée et cagoulée, a participé aux opérations. Les investigations n'ont donné aucun résultat, comme dans le cas des deux opérations précédentes. Une interdiction de sortie de territoire a été émise à son encontre. L'ancien premier ministre Omer Beriziky serait aussi dans le collimateur des forces de l'ordre, ainsi que deux officiers supérieurs.

Vers une élection présidentielle anticipée ? La *LOI* annonce que le chef de l'Etat envisagerait d'organiser une élection anticipée après la tenue des deux grands Sommets de la fin de l'année.

Six formations politiques réclament une élection présidentielle anticipée. « *Le pays se trouve dans le gouffre, la population est dans un profond désarroi. Démissionnez si vous n'êtes pas capables d'améliorer les choses et de redresser le pays* », déclare Edgard Razafindravahy, pour qui les autorités, incapables de trouver les réponses adéquates aux défis qui leur sont posés, craignent fortement pour leur pouvoir et réagissent aux moindres rumeurs de coup d'Etat. *Tribune* juge l'ambiance politique actuelle « *délétère* ». Les détracteurs du régime menaceraient de détruire les ponts qui enjambent les principales rivières ceinturant la capitale.

Ouverture de la session parlementaire. Pour la 1ère fois sous la IVème République, les deux Chambres siègent simultanément, le Sénat étant désormais en place. Le projet de code de la communication devrait être examiné en priorité par l'Assemblée. Le président du Sénat entend pour sa part œuvrer en faveur d'une décentralisation « *effective, équitable et efficiente* », assortie de transferts de ressources du pouvoir central vers les collectivités territoriales décentralisées. Autre priorité : l'installation du Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'Etat de droit (HCCDED). Les deux représentants du Sénat au sein de la HCC devront également être désignés. Le nouveau premier ministre a présenté son programme devant les deux assemblées. Il a fait de nombreuses promesses mais son discours n'a pas convaincu, notent les observateurs. Les sujets sensibles n'ont pas été abordés. La présentation du premier ministre ne semble pas avoir retenu l'attention des députés, qui ont paru, une fois encore, plus préoccupés par leurs « *droits et avantages* ». Les membres du bureau permanent de l'Assemblée ont de nouveau été menacés de destitution.

Les élections régionales et provinciales ne sont plus au calendrier 2016. Le premier ministre indique qu'aucune élection n'est encore envisagée pour cette année alors que l'annonce avait été faite de la possibilité d'organiser ces scrutins au mois de juin.



L'implacable bilan de Ban Ki-moon. Le secrétaire général des Nations unies a effectué un bref séjour à Madagascar au cours duquel il a dressé devant les autorités un tableau très sombre de la situation, tant en matière d'environnement, de développement, de corruption que de respect des droits de l'homme. Ban Ki-moon a pu s'entretenir avec des organisations de la société civile, qui lui ont fait part des dures réalités vécues par la population. Interrogé sur le dossier des îles Eparses, le SG de l'ONU a encouragé Madagascar et la France à poursuivre le dialogue pour trouver une issue.

Les Etats-Unis insistent sur la nécessaire stabilité politique, seule en mesure d'éradiquer les mauvaises pratiques et la corruption qui se sont généralisées depuis la crise de 2009. L'ambassadeur demande au pouvoir de s'expliquer sur la libération de Johnfrince Bekasy, trafiquant notoire de bois de rose, qui a pu sans encombre quitter la Grande île pour Maurice.

La représentante de l'UA prône la relance d'un dialogue politique inclusif pour éviter que la Grande île ne replonge dans une nouvelle crise politique. « *Les dirigeants doivent veiller au respect de l'intérêt général et cesser de servir des intérêts privés, a-t-elle ajouté.* Ils doivent être « *à l'écoute de la population et trouver des solutions adéquates à ses problèmes* ». L'Union ne fera preuve d'aucune indulgence envers ceux qui envisageraient de renverser le pouvoir en place, a-t-elle prévenu.

Les Eglises taclent le pouvoir. La Conférence des évêques a publié un communiqué particulièrement sévère à l'égard des dirigeants. Peu après, à l'occasion de Pentecôte, ce sont les quatre chefs d'Eglise du Conseil œcuménique (FFKM) qui ont pris le relais, dressant un portrait très sombre de la situation socio-économique du pays. Comme en échos à ces déclarations sans concession, le chef de l'Etat, en déplacement en Turquie pour le Sommet humanitaire mondial, est intervenu à la tribune officielle pour mettre en avant son engagement en faveur de la dignité humaine, du respect des droits de l'homme et du droit humanitaire.

Migrations clandestines. Une embarcation transportant une vingtaine de migrants clandestins tentant d'effectuer la traversée entre Nosy-Be et Mayotte a fait naufrage lors de son interception par la douane française. Cinq migrants ont péri. **L'État semble déterminé à reprendre l'envoi de femmes malgaches dans les pays arabes** où l'autorisation de migration est suspendue depuis 2013. Le nouveau ministre de l'emploi ne lèvera cependant l'interdiction que lorsqu'auront pu être mises en place avec ces pays des pratiques de recrutement conformes aux standards internationaux, a-t-il annoncé à l'occasion du forum interrégional de partage de connaissances sur le travail des migrants, initié par le BIT. Madagascar s'est engagé à réaliser dans un délai de trois mois un état des lieux précis sur les travailleurs domestiques expatriés. Les autorités ne disposent pas de chiffres exacts concernant cette population, estimée à au moins 5 000 personnes. Depuis 2009, on estime à une quarantaine le nombre de travailleuses malgaches qui ont péri dans les pays du Golfe et au Liban. Des employées expatriées dans ce pays dénoncent l'indifférence à leur sort du consulat honoraire de Madagascar. En dépit des mises en garde et des témoignages publiés dans la presse, **les migrations clandestines se poursuivent.** Les candidates à l'expatriation ont changé de stratégie pour contourner les obstacles administratifs placés sur leur route. Elles opteraient de plus en plus pour la voie maritime, empruntant notamment des boutres à destination de pays de transit comme les Comores, Mayotte, Maurice ou La Réunion.

Une situation sécuritaire toujours aussi préoccupante, tant en zone urbaine que dans les zones rurales, où les bandes armées continuent de terroriser les populations. Une opération anti-dahalo a fait sept morts dans le district de Vondrozo, à la suite d'un affrontement survenu entre 200 membres du fokonolona et une cinquantaine de malfaiteurs. Une centaine de dahalo armés se sont emparés d'une centaine de zébus appartenant au maire d'une commune proche de Toliara. Un gendarme a été abattu. Plusieurs opérations anti-dahalo ont été menées dans le Moyen-Ouest et le Sud. L'hélicoptère Alouette II de l'armée, utilisé dans le cadre de certaines opérations, a dû mettre fin à ses interventions, faute de pilote. Un ULM en provenance de la Réunion a été envoyé en renfort à Betroka. Un conflit entre deux villages du Sud-Est aurait fait une cinquantaine de victimes, révèle *Le Daily*, parmi lesquels des femmes, des enfants et des personnes handicapées. 3 000 personnes auraient fui leur habitation. Des cases ont été incendiées. A Antsalova, le vol de 900 zébus commis par une centaine de bandits armés a provoqué la manifestation d'un millier de personnes au chef-lieu de district. Nombre de quartiers de grandes villes sont victimes de bandes armées. Honorine Rasoamanalna, vice-présidente d'Akamasoa a été sauvagement assassinée. Des touristes chinois ont été agressés à Tolagnaro. Des cas de vindicte populaire sont encore à déplorer.

Le SeFaFi fustige « un système judiciaire qui favorise l'impunité ». Les tribunaux sont bloqués depuis plusieurs semaines par une **grève des greffiers**. Un mouvement revendicatif a également affecté les **services pénitenciers**. 41 détenus de la maison d'arrêt de Toliara se sont évadés. Des complicités internes sont probables, sur fond de tension sociale chez les surveillants. L'administration des **douanes** a connu elle aussi de fortes tensions. Les syndicalistes protestent contre les pressions exercées par de hauts responsables en faveur de certains opérateurs proches du pouvoir, ils pointent notamment du doigt les faveurs dont jouirait la compagnie privée Madagasikara Airways, concurrente d'Air Madagascar. Le syndicat de la douane demande également l'organisation d'une table ronde en vue de discuter de la sécurité aux frontières et de la lutte contre les trafics illicites.

DES SACS DE DROGUES TROUVÉS SUR DES 4X4
DE PRÉSUMÉES HAUTES PERSONNALITÉS

ON RÉCLAME DES
TOUT-TERRAIN

AVEC L'OPTION
SACS DE JUTE?



Trafics de drogue. Un convoi de quatre 4X4 chargés de 131 sacs de cannabis et arborant des cocardes officielles a été intercepté par un barrage de police à Ihosy. De forts soupçons se sont portés sur l'assistant parlementaire d'un élu du Sud, neveu de Jean de Dieu Maharante, ministre de la fonction publique. Un inspecteur de police convoyant de la drogue a également été arrêté sur la RN7 à quelques encablures d'Ihosy. La gendarmerie de Betroka a procédé à la saisie de 1,75 tonne de chanvre indien à la mi-avril. La drogue était dissimulée dans 70 sacs. Par ailleurs, 12 sacs de cannabis, pour un poids de 400 kg, ont été saisis à Vohipeno.

Le chef de l'Etat a-t-il fait l'acquisition d'un Jet Falcon 900 ? Une information très largement reprise dans la presse et

les réseaux sociaux, photos à l'appui, mais fermement démentie par le directeur de l'ACM et le ministère des transports. L'appareil pourrait avoir été loué, à un coût jugé exorbitant, pour assurer le déplacement du chef de l'Etat et de sa délégation au sommet humanitaire mondial d'Istanbul et à Singapour.

Fonctionnaires fantômes. Au nombre de 151, ils représentent 12 % des effectifs du ministère de la fonction publique, selon le bilan de l'opération d'assainissement qui vient de s'achever. L'opération devrait pouvoir s'étendre à d'autres ministères mais les ressources nécessaires font actuellement défaut.

La Cour des comptes a publié son premier rapport public depuis quatorze ans. Il est le fruit des engagements mutuels de la Cour et des partenaires financiers et techniques conclus en 2013.

Le PAM en quête de ressources. Il rappelle que le programme d'alimentation scolaire reste sous-financé. « 150 000 enfants risquent d'être privés de cantine scolaire pour l'année scolaire 2016/2017 », prévient-il.

La baisse du niveau scolaire des élèves est alarmante, selon le ministère de l'éducation nationale. Entre 2005 et 2012, le niveau des élèves se serait fortement détérioré. Les programmes, non actualisés depuis 1996, devraient être refondus pour la rentrée 2018.

Vers l'élimination de la fistule obstétricale. Cette maladie invalidante et souvent dissimulée toucherait 50 000 femmes et jeunes filles. 2 000 nouveaux cas sont recensés chaque année, selon les chiffres avancés par l'UNFPA. 1 500 opérations sont programmées pour cette année.

La perspective d'éradication du VIH/Sida s'éloigne. Les financements pour la lutte contre le VIH/Sida se réduisent au niveau mondial. Madagascar n'atteindra pas les objectifs d'éradication d'ici 2030. Le risque de propagation de la pandémie subsiste.

Mortalité infantile en baisse. Le taux de la mortalité des enfants de moins d'un an est passé de 96 pour 1 000 naissances vivantes en 1997 à 42 pour 1 000 en 2012, selon l'enquête de suivi des OMD. Ban Ki-Moon n'a pas manqué de mettre en exergue ce succès. « *L'unique point des OMD que Madagascar a atteinte* », a-t-il fait observer lors de sa récente visite dans la Grande île.

Manifestations interdites. La commémoration du 13 mai 1972, fortement encadrée, s'est déroulée sans incident. La préfecture de police avait prévenu qu'aucune manifestation ne serait tolérée et un impressionnant déploiement de force a été mis en place préventivement. Les rumeurs insistantes de préparation d'un coup d'Etat ont conduit la population à faire preuve de prudence. Les commerces ont fermé quelques heures par crainte d'être vandalisés. Les politiques se sont faits discrets.

Menaces de fermeture des stations M3TV et Viva de Mahajanga. Elles émettent sur des fréquences, attribuées de longue date par les autorités, qui empièteraient sur celle de l'aviation civile. M3TV appartient à Mamy Ravatomanga, riche opérateur dont les affaires ont fructifié durant la Transition et qui est soupçonné par le régime de financer des actes de déstabilisation. Viva est la propriété d'Andry Rajoelina, devenue ennemi juré du chef de l'Etat. Trois stations radio de Mahajanga ont vu leurs fréquences d'émission suspendues pour ce même motif.

Pêche illégale de concombre de mer. Après l'affaire qui a défrayé la chronique à Ste Marie, mettant en cause des trafiquants chinois, l'attention s'est portée sur des activités similaires sur la côte ouest, à Belo-sur-Mer, où un bateau malgache se livre à cette pêche en toute impunité depuis 6 mois. Par décision ministérielle, la pêche, la collecte, la vente, l'achat, le transport et l'exportation des concombres de mer sont suspendus.

Greenpeace traque les Dispositifs de Concentrations de Poissons (DCP) dans l'océan Indien. Son bateau a largué les amarres depuis Madagascar pour une campagne de 6 semaines. L'ONG s'est lancée à la poursuite des thoniers senneurs dont les techniques de pêche affectent gravement la faune sous-marine.

Blanchissement des massifs coralliens. A Nosy-Be, plus de 50 % sont touchés, selon les organismes de recherche et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Exploitation des terres rares. La Plate-forme des organisations de la société civile de la région Diana se déclare préoccupée par le projet d'exploitation des terres rares par Tantalus Rare Earths Madagascar. Elle demande aux autorités et aux parties prenantes d'accorder une attention particulière aux droits humains des communautés touchées par ce projet minier.

Trafics de tortues protégées. 130 bébés tortues en partance pour Singapour ont été saisis à Maurice lors du contrôle des bagages d'une Malgache en transit. L'affaire laisse perplexes les autorités mauriciennes et pose une

nouvelle fois la question de la sécurité à l'aéroport d'Ivato. Maurice serait devenu une plaque tournante pour le commerce illicite d'animaux entre l'Afrique, Madagascar et les pays d'Asie.

Report du nouveau procès des bois de rose saisis à Singapour Le procès qui devait se tenir le 28 avril a été reporté au mois d'août. La polémique fait rage au sujet de cette exportation de 30 000 rondins saisis dans le port de la ville-Etat en mars 2014. L'ancien-premier ministre Jean Ravelonarivo avait évoqué l'illégalité de ce transfert, désavouant Anthelme Ramparany, ministre de l'environnement de l'époque. Aucune enquête n'a été menée à Madagascar pour tenter de tirer au clair cette affaire qui met en cause les plus hauts responsables de l'Etat, ce que déplore la Cites. On ignore quelle sera la position du nouveau gouvernement, auquel appartient encore Anthelme Ramparany, qui détient désormais le portefeuille de l'élevage. Hery Rajaonarimampianina, en visite à Singapour à la tête d'une importante délégation invitée à une manifestation économique, aurait pu mettre à profit son séjour pour aborder ce dossier avec les autorités locales. Le directeur du Bianco, qui participait au déplacement, n'a pas saisi cette opportunité.

Le chef de l'Etat a profité du Sommet de Singapour pour signer un **mémoire de coopération avec la société d'investissement Benchmark Group** basée dans la ville-Etat. Il miserait sur cet homme d'affaires pour attirer des investisseurs et des capitaux dans la Grande île. *La Gazette* suspecte la recherche de financements parallèles pour contourner les réticences des bailleurs de fonds traditionnels. Le mémoire évoquerait les potentialités offertes par les 18 millions d'hectares de terres cultivables que possède la Grande île.

Dans son discours à la tribune du sommet, **Hery Rajaonarimampianina a réclamé l'impartialité des donateurs.** « *Il n'est pas juste en effet que pour des raisons politiques ou de simples intérêts, deux pays présentant les mêmes besoins humanitaires, ne reçoivent pas le même volume d'aide* », a-t-il déclaré.

Madagascar réprimandé par la Cites. Le secrétariat de la Convention rappelle que les opérations de rapatriement des bois de rose saisis à l'étranger demeurent interdites aux autorités malgaches, qualifiant de « *faute* » le rapatriement de la cargaison saisie à Maurice, que le pouvoir avait mis à son crédit. La même interdiction s'applique aux rondins saisis à Singapour, que le gouvernement aurait tenté de faire rapatrier en 2014. Quant à la perspective de mise en vente par appel d'offres international, la Cites rappelle qu'elle est assortie de conditionnalités. Madagascar aura à rendre compte en septembre des actions engagées, notamment en matière de recensement des stocks. « *Si des mesures ne sont pas prises, tous les produits issus de la faune et de la flore de Madagascar seront placés sous embargo* », met en garde sa représentante. Les cours du bois de rose continuent de flamber sur le marché international.

La « Zone économique spéciale » attribuée à Maurice fait débat. Emergence Madagascar s'interroge sur le contenu de l'accord conclu par le chef de l'Etat, sans consultation préalable des élus et sans cadre législatif. Le risque serait de voir se créer au sein d'Ehoala Park à Tolagnaro un Etat dans l'Etat sur la durée d'un bail emphytéotique, avec perte de souveraineté nationale, notamment en matière de sécurité et de contrôle des frontières.

Le Collectif Tany met en garde contre le projet d'ouvrir l'accès à la propriété foncière aux étrangers, au risque de sacrifier les intérêts de la population. Le projet de la COI de faire de Madagascar le « *grenier de l'océan Indien* » soulève des interrogations par rapport à la sécurité et à la souveraineté alimentaire des Malgaches. Tany s'interroge sur le bien-fondé de plusieurs opérations foncières relatées récemment dans la presse : accaparement de terres par des Chinois dans la région Sofia, attribution à Maurice d'une ZES à Tolagnaro, rumeur de l'octroi de 2 000 parcelles de terrains à des Musulmans (cette dernière rumeur ayant été catégoriquement démentie par le premier ministre).

Poussée acridienne inattendue dans le Sud. Plusieurs milliers d'hectares sont menacés dans des zones déjà sévèrement affectées par l'insécurité alimentaire.

Nouvelle mission d'évaluation du FMI : « Plusieurs points restent à améliorer ». La mission qui séjourne au pays a pour but de faire l'évaluation du « *Programme de référence* » mis en œuvre en septembre. Sur la base de cette évaluation et si les conditions le permettent, la mission initiera la discussion d'un programme à moyen terme au titre de la « *Facilité élargie de crédit* ».

Les décaissements du 11ème FED se font attendre. Six mois se sont écoulés depuis la signature du Programme indicatif national (PIN). Seuls les 100 millions d'euros d'aides budgétaires ont été versés, sur une enveloppe globale de 518 millions. L'ambassadeur de l'UE se veut rassurant : la lourdeur des procédures expliquerait en grande partie cette situation. « *Entre l'état malgache et l'UE, il n'y a pas de conditionnalité mais des engagements* », précise toutefois le diplomate, allusion à l'engagement de transparence dans l'usage des fonds alloués en matière de construction et de réhabilitation d'axes routiers.

La célébration de la Journée de l'Europe a été l'occasion de dresser un bilan sans concession de l'impact de l'aide publique au développement (APD). Le constat est sans appel : en 60 ans, celle-ci n'a que très peu bénéficié

au secteur privé et n'a eu aucune répercussion sur le climat des affaires. L'objectif principal du partenariat de Madagascar avec l'UE est la lutte contre la pauvreté, rappelle l'ambassadeur, qui n'a pas manqué de pointer à nouveau du doigt les défaillances du pouvoir, à l'origine, dit-il, des échecs des projets financés.

Le gouvernement japonais engage le projet Tatom destiné à réhabiliter et rénover la RN2 qui relie la capitale au port de Toamasina. Un prérequis au projet d'agrandissement du port, dont le coût est estimé à 500 millions de dollars. Le projet vise également élaborer un schéma directeur pour le développement économique de l'axe reliant la capitale au Grand port, incluant la révision des plans directeurs d'urbanisme des deux villes.

L'Allemagne signe avec Madagascar deux accords de coopération d'un montant total de 63 millions d'euros, sous forme de dons. Les axes d'intervention des projets financés portent en particulier sur la protection et la gestion des ressources naturelles, la promotion de l'électrification rurale par les énergies renouvelables et la décentralisation.

Grand Sud : le programme d'actions issu de la concertation nationale des 19 et 20 février nécessite une enveloppe de 942 millions de dollars, sollicitée auprès des bailleurs de fonds. Le financement acquis n'est pour l'instant que de 15 millions de dollars. L'USAID a annoncé une aide additionnelle de 8 millions de dollars pour son assistance humanitaire d'urgence aux populations du Sud.

La part du secteur informel ne cesse de progresser. 93 % des malgaches sont employés dans ce secteur et ne bénéficient de ce fait d'aucune sécurité sociale, s'alarme Christian Ntsay, directeur du bureau de l'OIT.

10 noms de personnes domiciliées à Madagascar apparaissent dans les « Panama papers ». Il s'agit de personnes qui, à une époque, ont utilisé des sociétés offshores, sans que leur présence apporte la preuve de l'existence d'activités illégales. « *Le Samifin ne doit plus rester une simple boîte aux lettres. Il va recueillir des informations et mener l'affaire devant la justice au moment opportun, si cela est nécessaire* », souligne le président de l'institution anti-blanchiment.

Conflit entre le pouvoir et le directeur d'Orange Madagascar, qui a subi les foudres du pouvoir pour avoir dénoncé la corruption et des tentatives de racket. Accusations vigoureusement démenties par l'Autorité de régulation qui a accusé Orange de ne pas s'être acquitté de taxes et redevances pour l'année 2015 et d'avoir refusé de signer le cahier des charges qui lui avait été soumis. Un nouveau directeur a été nommé, il aura la lourde charge de renégocier la licence de la société, expirée en avril 2015.



Offensive de Marc Ravalomanana pour le redémarrage de Tiko. Profitant de la présence des diplomates à la célébration de la Journée de l'Europe pour attirer l'attention sur le sort de son groupe, l'ancien président a accusé le ministre des finances et du budget d'être responsable du blocage de la situation. Le ministre a répliqué que le fondateur de la société devait tout d'abord régler ses arriérés fiscaux. Reproche a été fait également à la communauté internationale de ne pas avoir donné suite à la création du fonds de dédommagement des entreprises victimes des pillages de 2009, prévu par la feuille de route de sortie de crise. Afin de surmonter cette impasse qui se prolonge, Marc Ravalomanana a lancé un appel à candidatures sur les réseaux sociaux pour le recrutement de 320 salariés au Magro d'Ankorondrano, dont il a lancé des travaux de réhabilitation alors que le domaine fait encore l'objet d'un litige avec la CCI d'Antananarivo. 5 000 CV

auraient été déposés en l'espace de quelques jours, certains avancent le chiffre de 30 000. Le redémarrage des autres unités du groupe a été annoncé pour les semaines et les mois à venir. Le lancement de ce recrutement massif a suscité de vives polémiques. Certains ont dénoncé une manipulation de l'opinion, d'autres ont estimé que l'ancien président faisait indirectement pression sur le pouvoir pour qu'il dispense Tiko de régler ses arriérés fiscaux. Pour pouvoir ressusciter son empire agroalimentaire, l'ancien président a noué un partenariat avec une société-écran, « Triple A », qui, selon *L'Express*, pourrait n'être qu'un « prête-nom ». Les observateurs s'interrogent sur l'identité de ce partenaire. Le titre note que « *Ravalomanana a encore tiré plus vite que son ombre* », réussissant un spectaculaire coup politique dans la perspective de l'alternance à laquelle il se prépare. Reste que le litige qui l'oppose à la CCI n'a pas encore trouvé d'issue. En application de la décision de justice autorisant la CCI à reprendre possession des lieux par suite de loyers impayés, un huissier a fait expulser le site et les accès ont été murés, interrompant la longue file d'attente des candidats à un emploi. Marc Ravalomanana a lancé un appel au premier ministre pour qu'il intervienne dans le règlement du différend. L'Etat envisagerait de poursuivre en justice l'ancien président pour non-règlement de ses dettes fiscales. Des industriels soutiendraient

cette démarche pour condamner, disent-ils, les passe-droits qui avaient bénéficié à l'époque aux sociétés du groupe Tiko, faussant la concurrence.

Madagascar a renoué avec la croissance. Le pays avait atteint 2,4 % de croissance en 2013 et malgré une conjoncture internationale défavorable elle a atteint 3,2 % en 2014 et près de 3,4 % en 2015. Pour l'exercice 2016, l'ambition du gouvernement se situe à 4,5 %. Le pouvoir compte sur cette progression pour renverser la tendance à la détérioration des indicateurs de développement enregistrée depuis la crise de 2009.

Les ménages ont été fortement impactés par les chocs exogènes de 2015, selon la Banque mondiale et l'Instat. Cyclones et inondations ont touché la majorité d'entre eux et affecté les plus démunis.